

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20220317-D_17_03_2022_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2022

Affichage : 22/03/2022

Délibération n°17-03-2022-009

1.1 Marchés publics

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Jeudi 17 mars 2022*

Date de convocation	11 mars 2022
Date d'affichage	11 mars 2022

Membres en exercice	55
Membres présents	41
Votants	51 (dont 10 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 17 mars à 18h00

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Cormes, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 38 - M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Gérard GUESNÉ, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient représentés : 3 - M. Dominique COUALLIER représenté par M. Serge GAUTIER, M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD, M. Jean-Pierre TORCHÉ représenté par Mme Isabelle RIBOT.

Pouvoirs : 10 – M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL, M. Jean-Pierre CIRON ayant donné pouvoir à M. Joël CIRON, M. Jean-Yves HERMELINE ayant donné pouvoir à M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Cécile KNITTEL ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, M. Roland MARCOTTE ayant donné pouvoir à M. Raymond BELLENCONTRE, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, Mme Christiane VAN RYSSSEL ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON.

Etaient excusés : 4 - M. Thierry BODIN, M. Guy CHEVAUCHER, M. Thierry GUÉRIN, M. Xavier TERRIER.

Secrétaire de séance : M. Didier TORCHÉ.

**SPORT : DÉCLARATION SANS SUITE
POUR CAUSE D'INFRUCTUOSITÉ D'UN LOT DU MARCHÉ DE
CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUATIQUE**

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président,
Après en avoir délibéré,

EST INFORME :

- Que le marché relatif à la construction du centre aquatique a été lancé le 2 décembre 2021 sous la forme de 2 consultations pour un total de 24 lots.
- Qu'une procédure adaptée a été mise en œuvre pour 6 lots et un appel d'offres ouvert pour les lots restants.
- Que le lot n°4 « gros-œuvre » n'a fait l'objet d'aucune proposition dans le délai imparti.

PREND ACTE que l'absence de candidature et d'offre rendent le lot n°4 infructueux et une nouvelle consultation des entreprises devra être mise en œuvre rapidement afin d'impacter le moins possible le déroulement global de l'opération.

PREND ACTE du caractère infructueux du lot n°4 « Gros-œuvre ».

AUTORISE le Président ou son représentant à lancer une nouvelle procédure d'attribution conformément aux règles du code de la commande publique.

AUTORISE la signature dudit marché une fois son attribution validée par l'autorité compétente.

AUTORISE le Président ou son représentant à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 51
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 17 mars 2022

Pour extrait conforme

Le 18 mars 2022

Le Président

M. Didier REVEAU